

Aiacciu, u 18 di aprile di u 2020

**COMMUNICATU DI STAMPA DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU DI CORSICA**

**La politique de distribution et de répartition des 2 millions de masques  
achetés par la Collectivité de Corse**

Dès le 2 mars 2020, soit au tout début de l'épidémie du coronavirus, la Collectivité de Corse a commandé 150.000 masques FFP2.

Le 18 mars, notre contractant nous a informé que la commande ne serait pas honorée, les masques commandés par la Collectivité de Corse ayant fait l'objet d'une réquisition par l'Etat.

Parallèlement, le Conseil exécutif de Corse a pris acte que l'Etat et l'ARS n'étaient pas et ne seraient manifestement pas en capacité de répondre aux besoins en masques des personnels soignants de Corse.

Enfin, dès la mi-mars, le Conseil exécutif de Corse a acquis la conviction que le port élargi du masque était indispensable, contrairement à ce qu'indiquait à ce moment-là la doctrine gouvernementale.

Ce triple constat a conduit la Collectivité de Corse à dégager une ligne budgétaire de 3 millions d'euros, pour engager des dépenses exceptionnelles relatives à l'achat de masques, gants, blouses, équipements individuels de protection, ceci alors même que l'achat et la fourniture de masques et de matériels médicaux ne relève normalement pas des attributions de la Collectivité de Corse.

Cette décision est la traduction budgétaire d'un choix politique fondamental : la Collectivité de Corse doit jouer pleinement, a fortiori en situation de crise, son rôle d'institution garante des intérêts matériels et moraux de la Corse et des Corses.

Les crédits dégagés pour acquérir des fournitures et équipements médicaux ont notamment été mobilisés, à concurrence de 2,7 M€ TTC (26% de cette somme pourront être récupérés suite à une négociation menée avec l'administration des douanes et réinvestis aux mêmes fins) pour acheter deux millions de masques (1 million de masques chirurgicaux et 1 million de masques FFP2).

La première partie de cette commande (1 million de masques chirurgicaux et 200.000 masques FFP2) est arrivée les 14 et 16 avril derniers.

Le solde (800.000 masques FFP2) arrivera normalement avant la fin du mois d'avril.

A travers cette commande massive, le Conseil exécutif de Corse a visé à couvrir aussi largement que possible pour les semaines à venir, les besoins essentiels en masques :

- bien évidemment de ses personnels ;
- des personnels soignants du secteur public et privé ;
- et plus largement de la Corse, dans des secteurs essentiels à sa vie collective, et de l'ensemble de sa population.

A titre d'exemple, il sera rappelé que le besoin en masques, en période de crise épidémique, de l'ensemble du secteur de santé et médico-social est évalué à 400.000 masques par mois (200.000 FFP2 et 200.000 chirurgicaux), et celui pour les seuls agents de la Collectivité de Corse dans la perspective du déconfinement à 188.000 masques.

Aux fins de gérer au mieux le stock disponible et permettre de couvrir au mieux l'ensemble des besoins, la stratégie de distribution et la priorisation des secteurs et activités desservis ont été définis par le Conseil exécutif de Corse en concertation avec l'ARS et les acteurs de santé.

Il a été décidé, en premier lieu, de fournir les masques aux personnels soignants et à toutes les personnes engagées dans la lutte contre le Covid-19 dans les hôpitaux, centres de lutte contre le Covid-19, établissements sociaux et médico-sociaux, ainsi qu'aux cabinets médicaux et à l'ensemble des professions médicales ou soignantes ; mais également aux associations de lutte contre la précarité et à l'ensemble des personnes qui pourraient être particulièrement exposées au virus dans le cadre de leur activité professionnelle.

C'est par exemple le cas dans des structures ou organismes ayant un lien organique avec la Collectivité de Corse : SIS ; Air Corsica ; Chemins de Fer de la Corse,...

La Collectivité de Corse entend également, en complément de ces interventions, accompagner et soutenir au mieux les communes et communautés de communes, et ce y compris au-delà de la stricte application des textes.

Dans cette perspective, la Collectivité de Corse propose dans le cadre de la période d'urgence actuelle, de fournir en masques chirurgicaux les communes et les communautés de communes du rural et de la montagne (la CAPA et la CAB et certaines grosses communes ayant acheté leur propre contingent de masques).

Le volume de masques chirurgicaux ainsi mis à disposition, dans la limite du stock disponible, sera celui nécessaire pour couvrir les besoins des personnels et des élus municipaux afin d'assurer la continuité des services publics dans le mois à venir.

Par ailleurs, la Collectivité de Corse s'est rapprochée des institutions consulaires (Chambre de Commerce ; Chambre des Métiers) pour essayer là encore d'assurer, dans le cadre de l'urgence actuelle, la réponse aux besoins de certains secteurs d'activité ou professions, en synergie avec les démarches déjà engagées par différentes corporations.

Enfin, eu égard aux besoins prévisibles et pour anticiper y compris les scénarii pessimistes concernant l'évolution de l'épidémie, le Conseil exécutif de Corse a d'ores et déjà engagé une nouvelle commande de masques.

### **Rappel des distributions effectuées en quatre jours (depuis le 14 avril - date de l'arrivée de la première livraison)**

**Mardi 14 avril**, 4 structures sur Aiacciu ont été livrées : l'hôpital de la Miséricorde d'Aiacciu, la FALEP, l'ADMR et l'EHPAD l'olivier bleu, ainsi que l'EHPAD de Tattò et l'EHPAD U Serenu, le Centre Covid et Hôpital de Corti.

**Mercredi 15 avril**, 26 établissements et associations supplémentaires ont été pourvus en matériel, incluant le Centre hospitalier de Castellucciu, l'EHPAD Eugénie à Aiacciu, l'EHPAD-Maison de retraite Sainte Marie de Cuttuli à Cortichjatu, l'EHPAD Valle Longa à Cavru, l'hôpital de Calvi, l'Eglise de Corse, le Centre Covid de Lisula.

**Jeudi 16 avril**, 7 structures ont été livrées de nouveau, notamment le Centre hospitalier de Bastia, le Centre Covid des quartiers sud à Bastia, le Foyer A Scalinata à Bastia, la MDPH, la clinique San Ornellu à Borgu, l'Union Régionale des Infirmiers Libéraux, des familles d'accueil ainsi que 10 services supports de la Collectivité de Corse avec les agents mobilisés dans le cadre du PCA dans la lutte contre le Covid-19 et l'OEHC.

**Vendredi 17 avril**, 22 structures ont été livrées entre Portivechju, Bunifaziu, Sulinzara, Vicu et Sagone, notamment un EPHAD, deux cabinets Covid, un centre hospitalier et un service logistique de la Collectivité.

Au total, la Collectivité de Corse a livré en quatre jours près de 360 000 masques, dont 240 000 FFP1 et plus de 120 000 FFP2, ainsi que 1000 bouteilles de gel hydroalcoolique.

La distribution continue, y compris ce week-end, et dans toute la Corse. Elle se poursuivra dans les jours à venir.